

Dimanche 9 septembre

Forum : la vitrine des associations charentonnaises



Un point informations pour les Seniors.



Voici venu le moment des inscriptions.



Succès permanent pour les Comités de jumelage !



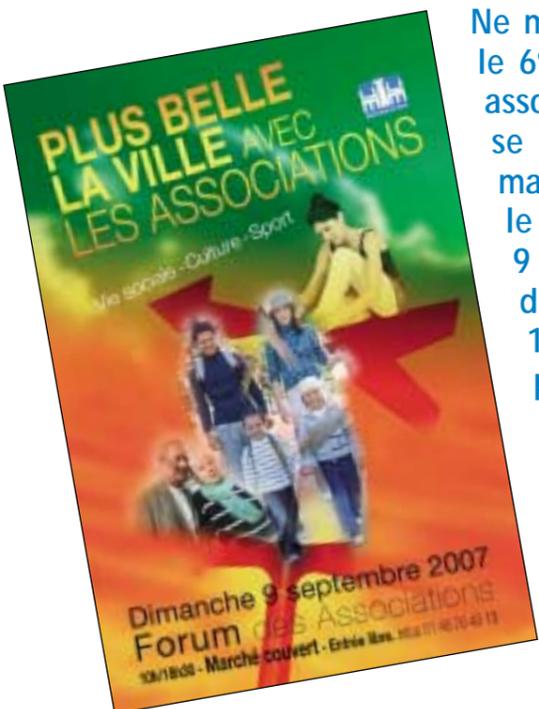
Tout pour le bien-être des petits.



Le stand Aliaj stimule les jeunes talents.



Différentes animations rythment le Forum.



Ne manquez pas le 6^e Forum des associations qui se tiendra au marché couvert le dimanche 9 septembre de 10h à 18h30. Vous pourrez y découvrir différentes activités à pratiquer durant l'année.

Devenu le rendez-vous attendu de tous les Charentonnais, le Forum est le jour qui va déterminer vos loisirs et une partie de vos activités pour toute une année. C'est l'occasion de prendre une première inscription pour s'initier à une nouvelle activité ou de se réinscrire pour ceux qui ne l'auraient pas fait à temps.

La richesse du milieu associatif s'exprimera pleinement : de nombreuses associations culturelles, sportives, sociales en passant par les Comités de jumelage et les Services Municipaux présenteront leurs activités. Au total, 86 associations au lieu de 75 en 2006 et 13 services municipaux. De nouvelles associations rejoignent celles que vous connaissez déjà : côté vie sociale, citons "le Nid d'Espoir", "Dom'Artis", "Speak English In Charenton", "ADRIV", "Utopsy", "Comité de Coordination des Commerçants des Marchés de Charenton et Saint-Maurice", en matière de vie culturelle, "Ateliers Tout en Couleurs", "la Plume Philanthrope".

Au programme : démonstrations sportives sur la place Aristide Briand, animations avec la participation d'Aliaj et des Centres de Loisirs pour les enfants.

"Les associations jouent au quotidien un rôle de plus en plus important dans la vie de la cité, elles constituent des lieux de vie et d'échanges où la passion, l'enthousiasme sont réunis" se réjouit Patrick Ségalat, Maire-Adjoint à la vie associative. Dans le cadre de la Charte Ville et Handicaps, la municipalité donnera une vraie place aux personnes handicapées avec un stand où elles pourront faire connaître leurs besoins. Dimanche 9 septembre, venez découvrir ce que propose la ville dans les domaines social, culturel, humanitaire et sportif !

Renseignements :

Direction de la Communication : 01 46 76 48 13

Point infos sur le marché couvert : 01 46 76 44 03

(le jour du Forum)

Retrouvez toutes les informations du Forum des Associations sur le site de la ville : www.charenton.fr

C'est la rentrée !

✓ Un nouveau service en ligne dédié aux parents d'élèves des écoles élémentaires



Sur www.charenton.fr, découvrez un nouveau portail "Mon enfant à l'école élémentaire" (MEEP) destiné à répondre aux besoins et aux questions des parents ayant un enfant scolarisé à l'école élémentaire.

Charenton, l'une des premières villes de France à avoir mis en place ce service, a voulu répondre aux interrogations des parents d'élèves, soucieux du bien-être scolaire de leurs enfants. L'idée ingénieuse d'informations claires et fiables sur la vie de leur enfant à l'école vient de la Caisse des dépôts et Consignations, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale.

Un vivier d'informations

Vous y trouverez bon nombre de renseignements sur tous les aspects de la vie de l'enfant, de son entrée en maternelle jusqu'à son passage en collège.

Au total : 450 fiches de questions/réponses ont été rédigées à cet effet par la Documentation Française, mises à jour en permanence. Le petit plus : la ville a enrichi le portail avec toutes les spécificités de la commune et toutes les données locales.

Les parents ont également la possibilité de consulter la sectorisation scolaire sur la ville, d'y retrouver les menus de la cantine ou encore de consulter l'agenda des écoles. Chacune des onze écoles que compte la ville est présentée sur le site ainsi que toutes les spécificités locales s'y rapportant.

Vous pouvez consulter le portail via ce lien :

www.charenton.fr rubrique éducation

ou <http://charenton-le-pont.demarchesenligne.fr/meep/production>

✓ Elections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves délégués aux conseils des écoles maternelles et élémentaires et aux conseils d'administration des collèges et lycées de Charenton auront lieu

vendredi 12 et samedi 13 octobre 2007. Les deux parents peuvent voter dans l'établissement scolaire où est inscrit leur enfant, soit directement au bureau de vote soit par correspondance.

✓ Conseil Municipal des Jeunes : une initiation à la citoyenneté !



Le Conseil Municipal des Jeunes renouvellera ses élus en novembre prochain. Les collégiens intéressés peuvent être candidats.

En 2007, les jeunes conseillers municipaux élus en novembre 2005 parviendront au terme de leur mandat et laisseront place à de nouveaux élus. Les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront au collège la Cerisaie du 12 au 15 novembre. Sur la base de leur projet respectif, les jeunes postulants seront ensuite élus au suffrage universel par les collégiens de la Cerisaie et de Notre Dame des Missions afin de les représenter auprès

de la municipalité. Cette fonction nécessite un investissement personnel car le conseiller représente les jeunes de sa génération. Il se doit d'être à l'écoute, disponible et agréable. Il doit essayer de représenter au mieux tous les jeunes, y compris ceux qui ne partagent pas ses idées. Le conseiller municipal s'engage à être assidu aux réunions et mettre en place, dans la mesure du possible pendant les deux ans de son mandat, les projets pour lesquels il a été élu.

Pour tous les collégiens intéressés, venez retirer un dossier de candidature en septembre auprès de Clément Jouve (Aliaj). Tél : 01 45 18 32 64

Calendrier de l'année scolaire 2007-2008

Rentrée scolaire :
mardi 4 septembre 2007

Vacances :

Toussaint :
samedi 27 octobre
au jeudi 8 novembre 2007

Noël :
samedi 22 décembre 2007
au lundi 7 janvier 2008

Hiver :
samedi 23 février au lundi 10 mars

Printemps :
samedi 19 avril au lundi 5 mai 2008

Début des vacances d'été :
jeudi 3 juillet 2008 au soir

Samedis libérés :
29/09, 20/10, 10/11, 22/12, 12/01, 2/02
23/02, 22/03, 05/04, 19/04, 10/05, 7/06.

✓ Accueil à la demi-journée dans les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels et élémentaires accueillent les enfants chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

Une formule d'accueil à la demi-journée est mise en place le mercredi uniquement en période scolaire. L'accueil du matin inclut le déjeuner. L'accueil de l'après-midi ne comprend que le goûter. Les enfants doivent arriver ou partir entre 13h et 13h30.

Inscriptions pour les vacances scolaires

A chaque période de vacances, il est nécessaire d'effectuer une réservation préalable des jours de fréquentation en respectant les délais impartis. Cette démarche permet à la municipalité d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et de prévoir un nombre d'animateurs suffisant.

Les réservations se font directement sur le site Internet de la ville : www.charentonlepont.fr, rubrique "Activités".

Les familles ne bénéficiant pas d'un accès à Internet peuvent se procurer des formulaires de réservation auprès des gardiens et des directeurs de centres, dans chaque école ou directement au : **Service Enfance 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 sauf le mardi après-midi.**

Périodes d'inscriptions

Vacances :

Toussaint :
Du 3 septembre au 5 octobre 2007

Noël :
Du 8 octobre au 30 novembre 2007

Hiver :
Du 3 décembre au 1^{er} février 2008

Printemps :
Du 4 février au 28 mars 2008

Été : Juillet
Du 31 mars au 30 mai 2008

Été : Août/septembre
Du 31 mars au 06 juin 2008

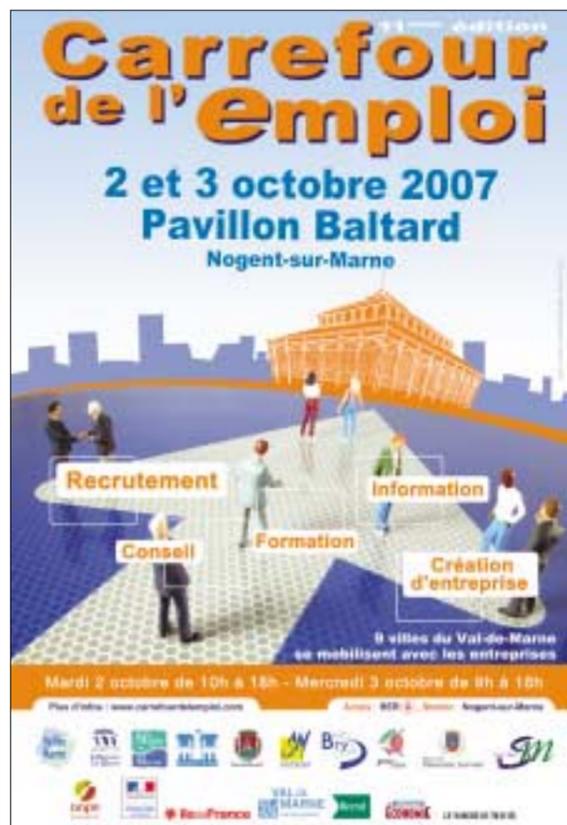
Vie économique

11^e édition du Carrefour de l'Emploi



Une rencontre fructueuse entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

La Communauté de communes de Charenton le Pont- Saint Maurice participe au Carrefour de l'Emploi, les 2 et 3 octobre au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.



Le Carrefour de l'Emploi est l'occasion de réunir en un même lieu tous les acteurs du marché du travail, entreprises et demandeurs d'emploi. L'objectif d'une telle manifestation : dynamiser l'emploi local en permettant la rencontre en direct entre les demandeurs d'emploi et plus de 75 entreprises de tous secteurs, organismes de formation, associations et institutions. Les demandeurs d'emploi auront la possibilité de rencontrer directement les entreprises qui recrutent mais ils bénéficieront également de plusieurs ateliers pour réaliser leur curriculum-vitae, leur lettre de motivation ou pour faire des simulations d'entretiens d'embauche. Ceux qui souhaitent créer leur entreprise trouveront également toutes les informations utiles.

Les responsables d'entreprises ou d'associations qui recherchent des collaborateurs ou les salariés en quête d'un poste de travail, peuvent dès à présent contacter le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi pour toutes demandes d'informations.

En cas de difficultés de déplacement, s'adresser au : **Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi** 12, rue du Cadran à Charenton
Tél. 01 46 76 50 00

✓ Création d'un Club d'entreprises

La Communauté de communes de Charenton le Pont- Saint Maurice souhaite créer un Club d'entreprises sur le territoire des deux villes. "Construire un Club d'entreprises, c'est l'opportunité donnée aux entreprises de mieux connaître le réseau économique local dans lequel elles s'inscrivent à Charenton et à Saint-Maurice pour leur donner une meilleure visibilité entre elles, améliorer leur efficacité, trouver des idées et solutions immédiatement opérationnelles", précise Patrick Ségalat, Vice-Président chargé du développement économique. Ouvrant ce Club à l'ensemble des entreprises et posant les bases d'un Club dynamique et pérenne, la Communauté de communes invite les décideurs

économiques lundi 22 octobre 2007 à partir de 19h, Salle Louis Juvet, place Montgolfier à Saint-Maurice autour d'une conférence-débat suivie d'un cocktail. Si vous êtes chef d'entreprise, inscrivez-vous avant le 2 octobre 2007.

Contacts :
Eliette Dervaux (Charenton)
Tél. 01 46 76 50 08
E-mail : eliette.dervaux@charenton.fr
Frédérique Marquet (Saint-Maurice)
Tél. 01 45 18 80 68
E-mail : frederique.marquet@ville-saint-maurice.fr

Infos pratiques

Prime de rentrée scolaire 2007

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale attribuent aux familles ayant au moins 3 enfants à charge ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé, une prime de 80 euros par enfant scolarisé de 6 à 21 ans, sous conditions de ressources et résidant à Charenton depuis au moins un an.

Les demandes sont à déposer entre le 10 septembre et le 27 octobre 2007 au :

Service Petite Enfance du CCAS
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Pour tous renseignements sur les pièces à fournir, contactez le 01 45 18 36 23.

Permanences

Consultations juridiques

Maitre Roubert et Maitre Carminati tiendront respectivement leurs permanences pour des consultations juridiques gratuites.

Maitre Roubert : mercredi 5 et 19 septembre 2007

Maitre Carminati : vendredi 14 et 28 septembre 2007

Les rendez-vous ont lieu l'après-midi, en Mairie, sur rendez-vous 01 46 76 46 76.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence en Mairie de Charenton, les lundis 24 septembre, 22 octobre et 19 novembre 2007 à partir de 19h.

Cultes

Paroisse Saint-Pierre

Initiation pour les enfants de 3 à 7 ans et catéchèse pour les enfants du CE2 à la 3^e.

Inscriptions à la Chapelle Notre-Dame de Valmy, 98 rue du Petit Château, mercredi 5 septembre de 15h à 19h et samedi 8 septembre de 9h à 12h. Se munir de son livret de famille catholique ou d'un certificat de baptême.

Tél : 01 49 77 56 34

Culte protestant

Reprise de l'école biblique et du catéchisme pour les enfants de 7 à 14 ans, samedi 29 septembre à 14h30 au Centre paroissial de Créteil - 113, rue du Général Leclerc à Créteil. Culte de rentrée dimanche 30 septembre à 10h30 au 12, rue Guérin à Charenton.

Tél : 01 43 68 09 13

Association communautaire Israélite

Cours de Talmud Thora le mercredi ou le dimanche matin de 9h à 12h.

Se renseigner au 42 ter, rue des Bordeaux.

Tél : 01 43 76 98 29

Seniors

Semaine bleue 2007 : faisons la fête ensemble !

Spectacles, rencontres inter-génération, conférences sur le thème de l'Europe... rythmeront la Semaine bleue organisée par la Communauté de communes de Charenton le Pont-Saint Maurice, du 14 au 20 octobre 2007.

Cours de gymnastique à la RPA

Les cours de gymnastique reprennent à la Résidence Jeanne d'Albret pour les résidents et les retraités charentonnais. En découvrant les bienfaits de la gym douce, vous pourrez vous inscrire pour une pratique régulière à l'année...

Tarif : 64 €

Résidence Jeanne d'Albret

12, rue Paul Eluard

Tél : 01 71 33 00 50

Don du sang

Donnez votre sang pour sauver des vies !

L'Institut Français du Sang organise une collecte vendredi 7 septembre de 15h à 19h30 à l'Espace Toffoli, 73, rue de Paris (entrée galerie marchande, à côté du Monoprix). Venez faire acte de solidarité.

Vie Culturelle

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine : un rendez-vous passionnant et enrichissant

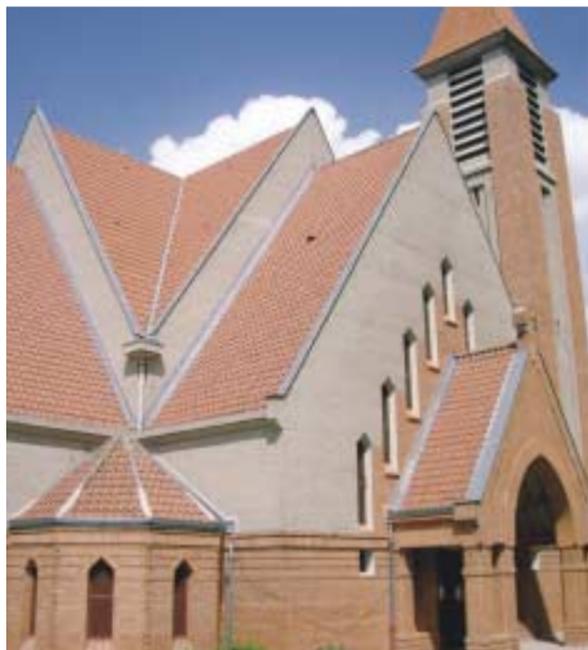


La Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

La Communauté de communes de Charenton le Pont- Saint Maurice vous emmène à nouveau cette année à la découverte de votre patrimoine ! Un programme jalonné de balades archéologiques et littéraires.

Evènement culturel de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de faire (re)découvrir aux Charentonnais et Mauritiens leur patrimoine intercommunal chargé d'histoire. Les 15 et 16 septembre, pénétrez dans l'Hôtel de Ville de Charenton, classé monument historique, pour une visite du Bureau du Maire, de la Salle du Conseil Municipal et de la Salle des Mariages.

Salle du Chancelier Séguier, une exposition sur une Compagnie de gardes suisses à Charenton au XVII^e siècle vous sera proposée ainsi qu'une lecture



Eglise des Saints-Anges-Gardiens.



d'archives municipales sur la création de la commune de Charenton.

Côté lieux de culte, assistez à la présentation du fonctionnement du grand orgue Cavaillé-Coll de l'Eglise Saint-Pierre et poursuivez par les concerts de Jean Guilcher, Organiste.

Dans le cadre de la Chapelle de Conflans,

venez écouter le samedi soir un concert de jazz puis, le dimanche, de la musique classique et romantique. Enfin, le Temple protestant accueillera une exposition sur l'histoire des temples, un concert d'orgue et conte. En partenariat avec la Communauté de communes, de nombreux édifices publics de Saint-Maurice ouvriront également, exceptionnellement, leurs portes aux visiteurs : l'Hôtel de Ville avec l'exposition "Saint-Maurice, histoire d'un saint et d'une abbaye", l'Eglise des Saints-Anges-Gardiens sans oublier l'hôpital Esquirol. Au programme : balades contées proposées par l'association "Les raconteries de Paris" à travers l'hôpital, récital de piano par Michel Dalberto, exposition historique "Esquirol hier et aujourd'hui", visite libre des jardins et de la Chapelle de l'Hôpital.

"Sortir", l'agenda culturel de la Communauté de Communes, vous donnera les détails sur les animations et horaires de visite. Il est disponible dans tous les équipements publics.

Retrouvez également les Journées Européennes du Patrimoine sur le site de la ville : www.charenton.fr

✓ Conférence sur Gustave Courbet

Vendredi 5 octobre, de 19h à 20h45, au Théâtre des 2 Rives, l'atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulagès organise une conférence d'histoire de l'art, sur le peintre Gustave Courbet, animée par Christine Kastner-Tardy.



Vente des billets sur place au théâtre dès 18h30, 107, rue de Paris. Tarif : 7 €, réduit : 4 € pour les élèves de l'atelier Pierre Soulagès

✓ Exposition "Loin d'ici..."

Ce sera le thème de l'exposition de rentrée de l'Espace Art et Liberté qui vous présentera une série de photographies loin des clichés esthétiques de la photographie d'art ou de reportage. Divers professionnels vous invitent dans des lieux insolites et des paysages inattendus. Emotion, sensibilité, acuité et singularité des perceptions face au monde et sa diversité.

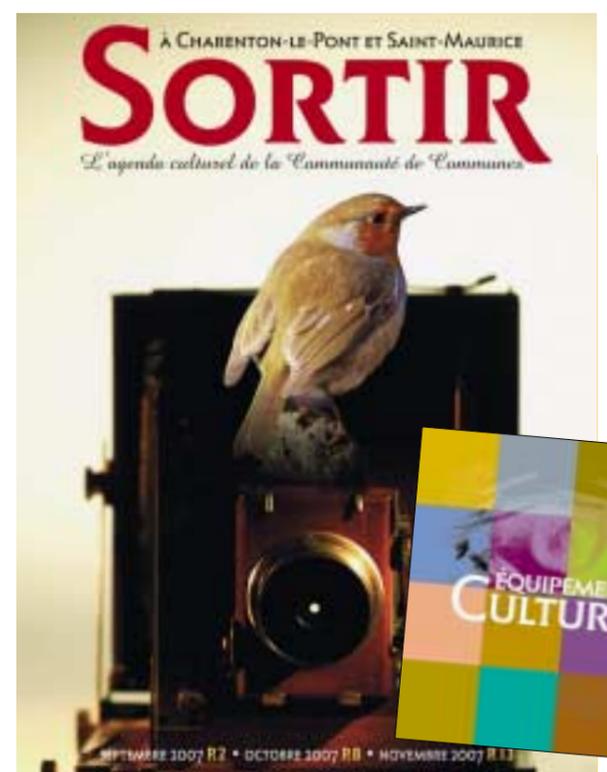
Vernissage le jeudi 27 septembre à 19h

Espace Art et Liberté

Centre Commercial La Coupole

3, place des Marseillais

Tél. 01 46 76 68 05



Retrouvez "Sortir", l'agenda culturel de vos sorties à Charenton et à Saint-Maurice, édité par la Communauté de communes.

Dans ce guide trimestriel, vous découvrirez le programme des événements qui rythment la vie culturelle de nos deux communes : expositions, concerts, pièces de théâtre, animations des bibliothèques... Une invitation à profiter des activités culturelles de Charenton et de Saint-Maurice.

Nouveau : Un supplément "Equipements culturels" qui regroupe toutes les informations pratiques sur les activités culturelles proposées par les Conservatoires, les bibliothèques, les ateliers d'arts plastiques et d'expression culturelle.

Rentrée théâtrale 2007-2008

La Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice et toute l'équipe des Théâtres vous proposent, dès la rentrée, une programmation qui n'a rien à envier aux grandes salles parisiennes avec le parrainage d'un artiste exceptionnel, le comédien Pierre Arditi. Théâtre, musique... La qualité des spectacles se peaufine d'année en année : la saison 2007-2008 promet de riches instants !

Voici trois dates à ne pas manquer :

- **vendredi 7 septembre à 20h30** : présentation de saison au T2R en présence de plusieurs metteurs en scène et artistes, autour du verre de l'amitié. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

- **du mardi 11 au samedi 22 septembre de 15h à 20h** : ouverture des abonnements au T2R et au TVO. **Exclusivement réservé aux Charentonnais et aux Mauritiens.**

- **mercredi 26 septembre** : ouverture des billetteries pour la vente des places à l'unité.

✓ Comment s'abonner, nouveau mode d'emploi

Les Théâtres de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice ont mis en place cette année des nouvelles formules d'abonnement. Afin de limiter votre attente, aucun billet ne sera délivré au moment de la réservation.

Les nouvelles formules d'abonnement

- la formule découverte (46 €) pour un spectacle dans chaque salle
- le passeport Adultes (12 €) qui vous donne droit à des tarifs préférentiels dans les 3 salles
- le passeport Jeunes (11 €) qui permet aux moins de 25 ans de bénéficier de tarifs préférentiels dans les 3 salles de la Communauté de communes et en 1^{ère} catégorie dans les "Cinq Scènes"* suivant les disponibilités

Comment s'abonner ?

- La réservation

- en venant au T2R ou au TVO : une équipe vous accueille, vous conseille, vérifie avec vous votre abonnement et lui attribue un numéro d'enregistrement.
- par courrier : renvoyez le formulaire d'abonnement au T2R-TVO Abonnements 107, rue de Paris. 94220 Charenton-le-Pont. Vous recevrez une facture vous confirmant votre demande.

Important :

- 1) toutes les demandes d'abonnement et les réservations "Soirée de Gala" sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et traitées à partir du 11 septembre. **La vente de billets à l'unité ne sera ouverte qu'à partir du 26 septembre.**
- 2) vous serez informé des spectacles complets dans les meilleurs délais. Indiquez vos seconds choix de spectacles.
- 3) **pour être placés ensemble, abonnez-vous en même temps.** Par souci d'équité, une même personne ne pourra déposer de demandes d'abonnement que pour 2 foyers maximum.

- Le paiement

- vous choisissez de payer lors de la prise de commande : vous joignez votre chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

OU

- vous choisissez de régler ultérieurement : vous disposez d'un délai de 7 jours après réception de la confirmation du théâtre. Passé ce délai, votre réservation sera annulée.

- Le retrait des billets

- après l'enregistrement de votre paiement, vous pourrez les recevoir à domicile.
- vous préférez les retirer aux guichets : une date vous sera communiquée par les hôtesses des théâtres lors de votre prise d'abonnement.

* Théâtre de l'Atelier, La Comédie & le Studio des Champs-Élysées, Théâtre de la Gaité Montparnasse, et Théâtre de la Madeleine.



T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tél. 01 46 76 67 00

TVO - Théâtre du Val d'Osne
49, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01 45 18 80 45

Bienvenue aux nouveaux Charentonnais



Vous êtes récemment installé à Charenton ?

Le Maire et l'équipe municipale seront heureux de vous accueillir lors d'une réception de bienvenue organisée en octobre dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Une visite commentée sera proposée à travers la ville, à la découverte des principaux équipements municipaux, des différents quartiers et du passé historique de Charenton.

Faites-vous connaître auprès de la Direction de la Communication :

16, rue de Sully
94220 Charenton-le-Pont.

Tél. 01 46 76 48 12

communication@charenton.fr

Vie Associative

L'actualité de l'Association des Familles

✓ Un groupe de paroles dédié à la parentalité

Avec d'autres parents et des professionnels de la psychologie de la petite enfance, vous pourrez partager vos expériences et vos questionnements autour de l'alimentation, du sommeil, de la séparation, de la propreté...



Le bébé est une personne. Vous savez qu'il a des émotions, des joies, des tristesses et que, papa, maman, vous êtes tout pour lui. Quel est le parent qui ne s'est pas interrogé sur le comportement de son bébé, sur l'attitude à adopter selon les circonstances ? Il pleure : dois-je le laisser crier un peu, vérifier si tout va bien et attendre qu'il s'arrête ou le prendre dans les bras pour le consoler ? Il nous réveille deux fois, trois fois par nuit, on est épuisé. Son petit cousin qui a le même âge fait toutes ses nuits... Depuis peu, il pleure pour aller chez son assistante maternelle, il va avoir un petit frère mais on ne lui a encore rien dit, vous croyez qu'il s'en doute ?

Des réponses à vos questions

C'est pour débattre, échanger, confronter vos expériences, qu'à l'initiative de la municipalité et de l'Association des Familles de Charenton, depuis janvier 2006, se tient un mardi soir par mois un groupe de parents. Il est animé par des professionnels de la Petite Enfance, les mêmes que ceux du "Petit Toit", le lieu d'Accueil Parent-Bébé.

Parents d'enfants de moins de 4 ans, sans inscription préalable, venez à la première rencontre, mardi 9 octobre à partir de 20h30 jusqu'à 22h, 33, avenue Anatole France à Charenton. Tél : 01 48 93 29 29

✓ Soutien scolaire avec l'Association des Familles

Les cours organisés par l'Association des Familles de Charenton pour les élèves de primaire reprennent le mercredi 17 octobre 2007. Un étudiant ou une personne qualifiée s'occupe de 2 à 3 élèves, en fonction de leur niveau scolaire.

Trois séances par semaine : les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h sur trois pôles différents :

- au siège de l'AFC- 16, rue Victor Hugo
- à la Maison des Associations (entrée directe par le 33, quai des Carrières)
- à la Verrière de Bercy- 4, place Henri d'Astier

**Inscriptions dès la rentrée et lors du Forum
Association des Familles de Charenton
16, rue Victor Hugo- Tél : 01 48 93 09 55**

✓ La Bourse aux Vêtements, "collection Automne-Hiver"



Elle aura lieu à l'Espace Toffoli du lundi 24 septembre au mercredi 3 octobre.

Dépôt des vêtements :

lundi 24 septembre de 8h30 à 19h30

Vente au public :

Mardi 25 septembre de 16h à 21h

Mercredi 26 septembre de 11h à 20h

Jeudi 27 septembre de 11h à 19h

Vendredi 28 septembre de 11h à 19h

Samedi 29 septembre de 11h à 18h

Reprise des invendus : mardi 3 octobre de 10h à 20h

Espace Toffoli - 73, rue de Paris ou 12, rue du Cadran

✓ Ecrivain public

Le mardi de chaque semaine à partir du 9 octobre de 10h à 12h, 16 rue Victor Hugo.

Renseignements : Association des Familles de Charenton, 16 rue Victor Hugo. Tél : 01 48 93 09 55 ou sur le site www.charenton.fr/afc

La rentrée des associations

L'anglais, un jeu d'enfants

Les enfants à partir de 3 ans peuvent apprendre l'anglais en s'amusant. Les mini-schools mettent à leur disposition 30 ans d'expérience dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues. Les inscriptions débuteront début septembre 2007 au 4, rue de la Mairie.

Mini-schools • Tél : 01 48 76 24 94

Les Ateliers d'Art de Charenton

L'association vous attend au Forum des Associations dimanche 9 septembre de 10h à 18h30, au marché couvert, ainsi qu'aux portes ouvertes de ses ateliers, samedi 15 et dimanche 16 septembre de 10h à 18h.

Les Ateliers d'Art de Charenton :

4, rue de la Mairie - Tél : 01 43 68 91 76

Permanence les jeudis de 14h30 à 21h30

E-mail : assoc-alec@wanadoo.fr

Animations du Comité des Fêtes

Jazz avec le Big Band Connexion

Samedi 15 septembre à 21h dans la chapelle de Conflans, rue de l'Archevêché, le Comité des Fêtes vous invite à un concert de jazz avec le Big Band Connexion de Jean Leberger et ses 17 musiciens. Vous replongerez dans l'ambiance des grands cabarets américains des années 50 avec le répertoire de Count Basie, Glenn Miller, Frank Sinatra, Ella Fitzgerald, Duke Ellington...



Chapelle de Conflans
7, rue de l'Archevêché
ou 11, rue du Séminaire de Conflans

La Poule au Pot, de Paris à Broadway !
Samedi 13 octobre à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice, la traditionnelle Poule au Pot organisée par le Comité des Fêtes aura lieu cette année sur le thème, 50 ans de comédies musicales. Vous voyagez en musique de Paris à Broadway. Repas et spectacle seront suivis d'un grand bal à partir de 23h30. Une navette sera mise en place pour un départ à 19h15 place de

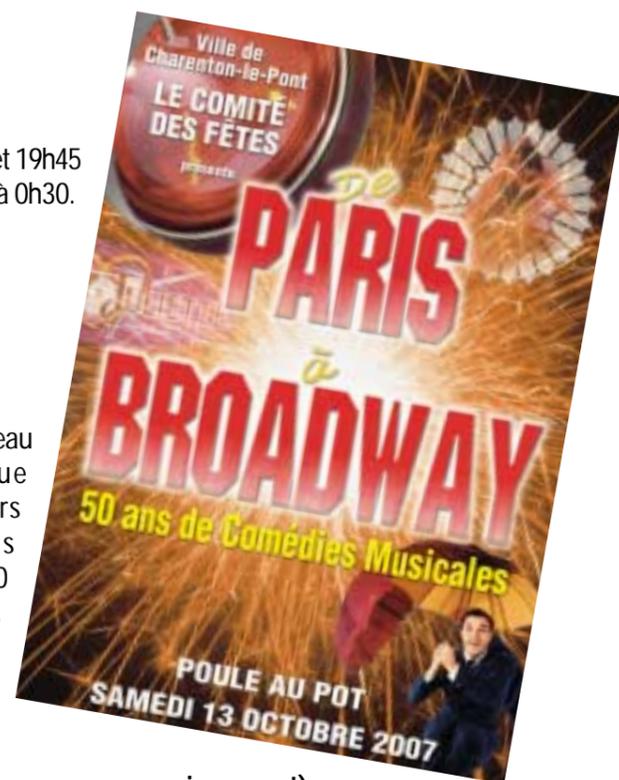
l'Europe, 19h30 place des Marseillais et 19h45 place Aristide Briand pour un retour à 0h30.

Participation :
Adultes : 30 €
Enfants (- de 10 ans) : 27 €

Réservation :
La vente des billets aura lieu au bureau du Comité des Fêtes 16, avenue Jean Jaurès uniquement les jours de permanence, les mercredis 26 septembre, 3 et 10 octobre de 9h30 à 12h30, les jeudis 27 septembre, 4 et 11 octobre de 16h à 19h30, les samedis 29 septembre, 6 et 13 octobre de 9h à 12h30.

Tél. 01 46 76 44 19 (les jours de permanences uniquement)

Espace Delacroix
27, rue du Maréchal Leclerc (Saint-Maurice)



L'actualité des Comités de jumelage

Retrouvez le calendrier des activités des Comités de jumelage et inscrivez-vous au Forum des Associations.



Comité de jumelage Grande-Bretagne

Reprise des cours d'anglais la première semaine d'octobre. Une heure de cours collectif par semaine est dispensée jusqu'à fin juin, hors vacances scolaires.

Maison des Associations Maurice Brouquier - 33, quai des Carrières

Initiation : vendredi de 18h à 19h
Niveau Débutant : vendredi de 19h à 20h
Niveau Avancé : jeudi de 18h30 à 19h30 ou de 19h30 à 20h30
Conversation : samedi de 9h à 10h

Tarif annuel : 145 € + 20 € d'adhésion pour l'année

Atelier d'expression anglaise : chaque mardi, perfectionnement de votre anglais à travers des activités ludiques et variées organisées en alternance (conversations libres avec des anglophones, cinéma en VO, chants et dictions, pièces de théâtre en anglais...).

Gratuit sauf pour le cinéma et le théâtre pour les adhérents et les élèves des cours.

Renseignements et inscriptions : 06 12 16 42 21.

Comité de jumelage Italie

Reprise des cours d'italien le lundi 1^{er} octobre 2007.
Maison des Associations Maurice Brouquier - 33, quai des Carrières

Niveau débutant : lundi de 18h30 à 20h
Niveau intermédiaire 1 : mardi de 18h30 à 20h
Niveau intermédiaire 2 : samedi de 9h30 à 11h

Niveau avancé : mercredi de 18h30 à 20h
Conversation : mercredi de 17h30 à 18h30
Réunion "Chantons ensemble en italien" : les 2^{es} mercredis de chaque mois

Tarifs annuels :
90 € + 20 € de cotisation pour les Charentonnais
100 € + 20 € de cotisation pour les non-Charentonnais

Renseignements et inscriptions :
Michel Schiano - Tél. 01 43 68 04 47
Sandrine Carini - Tél. 01 43 65 51 33

Comité de jumelage Allemagne

Reprise pour le Comité de jumelage Allemagne des réunions conversation, le 2^e mardi de chaque mois au café le Beaujolais, 14, avenue de la Liberté. Echanges scolaires entre les écoles, apprentissage fructueux de la langue et des coutumes, le Comité se mobilise pour développer les liens avec l'Allemagne. Le Comité fête cette année ses 10 ans d'existence. A cette occasion, la municipalité de Charenton accueillera, les 8 et 9 septembre, le Maire de Büren accompagné d'une délégation allemande.

Renseignements : Brigitte Cordier - 01 43 68 46 32

Comité de jumelage Israël

Pour fêter ses 25 ans, le Comité de jumelage Israël organise le dimanche 14 octobre 2007 une soirée de gala. En première partie, sera donné un récital de chants Israéliens et Klezmer interprétés par Michèle Tauber, suivi en seconde partie d'un apéritif et d'un dîner façon soirée cabaret, animée par Micha Nissimov. Le Comité recevra son Excellence Monsieur Daniel Shek, Ambassadeur d'Israël en France ainsi que le Maire de notre ville jumelle Monsieur Elie Aboutboul qui viendra avec une importante délégation pour cette occasion. Inscrivez-vous au plus vite et jusqu'au 1^{er} octobre. L'invitation courant septembre vous précisera par la suite les modalités d'inscription définitive, les horaires et le lieu de la manifestation.

Participation aux frais : 45 €

Bernadette Loup : 01 43 68 83 23
Monique Brouquier : 01 43 68 08 61 ou 04 75 65 40 38 jusqu'au 29 août
M. et Mme Orinstein :
01 43 78 23 51 ou 03 8660 1998
jusqu'à septembre



La Bourse aux jouets

Vous souhaitez faire une bonne action au profit de l'Institut Curie, participez à la bourse aux jouets avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



Pour la deuxième année, le Conseil Municipal des Jeunes sera présent dimanche 16 septembre au Parc de Conflans de 14h à 19h pour la traditionnelle bourse aux jouets. L'objectif est de collecter des jouets et dérivés qui seront revendus au profit de l'Institut Curie lors de l'exposition-vente des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2007. En 2006, la vente de jouets collectés lors de la bourse aux jouets a permis d'offrir la somme de 444 € à l'Institut Curie. Ensuite, ce sont Laëtitia, Juliette et Laura, élues de la Commission Humanitaire du CMJ, qui ont apporté au service pédiatrique de l'Institut Curie les jouets restants.

Comment y participer ?

Le principe est simple : les parents et enfants qui s'inscriront à la bourse aux jouets le 16 septembre prochain seront invités à payer leur stand en donnant un jouet d'une valeur de revente de 2 € minimum. La présence d'un adulte est indispensable sur chaque stand réservé par un mineur. Les jouets doivent bien sûr être en bon état. Les jeunes Conseillers Municipaux passeront sur les stands collecter les jouets. Au programme de l'après-midi, animations, barbes à papa, ateliers maquillage.

A la fin de la bourse aux jouets, les participants qui souhaiteraient offrir les jouets invendus pourront également le faire en les déposant au stand de la Commission Humanitaire du Conseil Municipal des Jeunes, au Parc de Conflans.

Avec l'aide de l'association ALIAJ, de l'Association des Familles de Charenton et du Service Retraités, les jeunes Conseillers Municipaux collecteront les jouets et les conditionneront afin de les revendre lors de l'exposition-vente organisée les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2007 à l'Espace Toffoli. La recette de cette vente de jouets sera entièrement reversée à l'Institut Curie au profit de la lutte contre le cancer. Les jouets non vendus seront donnés à des hôpitaux accueillant des enfants ou à des associations caritatives.

Alors n'hésitez plus, venez nombreux en famille et entre amis à la bourse aux jouets le 16 septembre 2007. Tous comptent sur votre générosité !

N'oubliez pas de réserver votre emplacement au plus tard le mercredi 12 septembre 2007. L'emplacement sera communiqué à chaque exposant dimanche 16 septembre à partir de 13h sur le lieu de la manifestation, sur présentation de son reçu d'inscription.

**Renseignements et réservations :
Direction de la Communication
Tél : 01 46 76 48 12
www.charenton.fr**

✓ Un Guide des Sports pour une rentrée sportive !

La rentrée, c'est aussi celle du sport !

L'édition 2007-2008 du Guide des Sports est disponible dans tous les équipements publics et sur simple demande au :

01 46 76 44 00
ou sur le
www.charenton.fr



✓ "Tous en Club", une aide financière pour l'accès au sport de chaque enfant

Objectif de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) : faciliter la pratique d'une activité sportive hors temps scolaire par l'enfant, en atténuant son coût global sur le budget de la famille. Si votre enfant est âgé entre 6 et 18 ans et vit dans le 94, il pourra bénéficier d'une aide financière pour son inscription du 1^{er} au 30 septembre à un club sportif de la ville de Charenton.

Le chèque "Tous en Club" se présente sous la forme d'un coupon à remettre à l'association sportive partenaire, qui permet de bénéficier d'une réduction de 25 € sur le montant de la cotisation.

Attention : limité à une seule inscription

Renseignements sur le chèque "Tous en Club" :
Direction des Sports - 16, avenue Jean Jaurès
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 01 46 76 44 00

Infos

Ils changent d'adresse !

Depuis le 20 août, la Direction de la Communication a quitté la Place Arthur Dussault pour s'installer dans le centre administratif 16, rue de Sully. L'accueil du public et toutes les demandes d'informations se font désormais à l'Hôtel de Ville 48, rue de Paris au 01.46.76.46.76. Quant à la Communauté de communes, la Direction de la Vie culturelle et la Direction de l'Habitat social, elles s'installent, dès septembre, dans le nouveau bâtiment administratif acquis par la Ville au 11, rue de Valmy.

Des locaux tout neufs pour l'Aliaj

Nouvelle adresse pour l'Aliaj qui retrouve le 7 bis, quai de Bercy. Le nouvel Espace Jeunesse bénéficie d'une superficie de 800 m² et dispose de salles modulables selon les activités afin que les jeunes puissent exercer pleinement leurs talents. L'inauguration aura lieu en octobre, en présence de Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Charenton Flash N° 9 – Hôtel de Ville: 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont – Site internet: www.charenton.fr – Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon – Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte – Réalisation : Direction de la Communication – Rédaction: Olivia Peresson – Mise en page : Adi Graphiques – Crédit photos : G. Boynard - I. Stefan – Impression: Actis

www.charenton.fr

Bacheliers, diplômés... Faites-vous connaître !

Vous avez passé avec succès les épreuves du baccalauréat 2007 ou bien vous êtes récemment diplômé (CAP, BEP, DEUG, Licence, Maîtrise, DESS, BTS, DUT, DEA...): le Maire et l'équipe municipale seront heureux de fêter votre succès à l'occasion d'une réception qui se déroulera cet automne. Afin que personne ne soit oublié, les jeunes diplômés de l'année sont invités à se faire connaître, avant le 4 octobre, auprès de la Direction de la Communication, en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous, accompagné d'une photocopie de leur diplôme.

Nom

Prénom

Adresse..... 94220 Charenton-le-Pont

Tél

E-mail

Diplôme obtenu

**Coupon-réponse à retourner avant le 4 octobre, à la Direction de la Communication
16, rue de Sully 94 220 Charenton-le-Pont. Tél. 01 46 76 48 12. communication@charenton.fr**